


Plan de présentation Rizome-Bxl ASBL

publication 2022

Extraits du discours lors du colloque intégrés au plan

RIZome
BXL - ASBL / VZW LOGEMENT

LA SORTIE DE PRISON
ET L'ACCÈS AU LOGEMENT
RIZOME-BXL:
UNE APPROCHE
PLURIDISCIPLINAIRE

 Alice Michaux & Jean Vander Wee
Rizome-Bxl ASBL

Journée d'étude
du 26/11/2021 :

« La peine ne
s'arrête pas à la
sortie de prison »

JNP Edition 2021

RIZome
BXL - ASBL / VZW LOGEMENT

Présentation de l'institution

Rizome-Bxl ASBL

Asbl bruxelloise fondée en 1922 :

- Agrément COCOM - Aide aux justiciables & Médiation de dettes
- Accompagnement social
- Suivi psychologique
- Activités socio-culturelles en prison
- Encadrement des visiteurs bénévoles pour les détenu.e.s
- Activités de sensibilisation grand public
- Equipe logement (2017)

En 2021, Rizome-Bxl compte 18 ETP

Du stade de projet ...

... à la mise en place d'un dispositif opérationnel pour le secteur

- I. Constats de départ
- II. Modèle général et public cible
 - a. Logements supervisés
 - b. Maisons communautaires
- III. Approche pluridisciplinaire
- IV. Enjeux intersectoriels

I. Constats de départ

Milieu fermé et
action sociale

Précarité de la sortie
de prison et risque
de basculement à la
rue

Conséquences de la
détention

Obstacles de la
réinsertion



« Le **milieu fermé** de la prison empêche notre action dans de bonnes conditions et la possibilité au bénéficiaire de prendre une part active à son projet de sortie, avant la libération. Nous avons beaucoup de mal à évaluer l'autonomie des personnes et à réaliser les démarches nécessaires pour l'ouverture de leurs droits. Des personnes détenues sont encore libérées sans carte d'identité, sans argent, sans point de chute, sans traitement ou plan de traitement médical, sans projet concret, parfois du jour au lendemain.

Les structures d'hébergement de l'aide aux sans-abris sont saturées et notre travail d'accompagnement et d'orientation ne suffit pas toujours pour maintenir un **lien avec les sortants de prison** et éviter leur basculement à la rue.

Si les **conséquences de la détention** sont lourdes à plusieurs niveaux, et souvent en escalade: un surendettement qui augmente, l'état de santé qui s'aggrave, des projets formation-emploi qui tombent à l'eau, un logement qu'on doit abandonner, les liens affectifs trop difficiles à maintenir; il est important de pouvoir utiliser le temps de la détention pour identifier et anticiper, au minimum, les démarches utiles pour une **sortie de prison** la moins **précaire** possible.

Après la libération, c'est donc un travail de longue haleine qui va être mis en place pour consolider le projet de vie de la personne et **réagir aux différentes réalités de la réinsertion**: l'ouverture et le maintien de leurs droits, les procédures de droit de garde d'enfants, faire face aux difficultés administratives de leur situation, trouver des solutions pour une meilleure gestion budgétaire et stabiliser la situation de surendettement, réfléchir l'accès aux soins, la mise en place d'un projet professionnel, rechercher activement un lieu de vie adapté, rester attentif à la suite de la procédure judiciaire en cours ou des nouvelles procédures judiciaires qui apparaissent ».

II. Modèle général & public cible

Equipe logement –
Seconde ligne

Sortant(e)s de prison –
public cible

Processus de
candidature en
détention

Soutien réseau &
accompagnement social

Partenariats logements



« L'équipe logement intervient à la demande des services d'aide qui rencontrent les sortant-es de prison et qui peuvent continuer un accompagnement durablement, sur la base d'une demande de recherche de logement. Le travail de notre équipe commence par une **prise de contact pendant la détention** ou au plus tard, dans les six premiers mois de la libération. Si la personne détenue est en ordre de séjour sur le territoire belge et peut ouvrir ses droits sociaux, nous évaluons avec le réseau son autonomie et les besoins d'accompagnement à l'extérieur.

Notre **processus de candidature** a pour objectif de conditionner notre aide à la **remise en ordre administrative** et la **construction d'un projet de (ré)insertion concret**, pour encourager la personne détenue à entreprendre les démarches indispensables avant sa libération. Le logement de transit est alors le moyen de consolider le projet et de vivre dans les meilleures conditions possible cette sortie de prison.

Concernant l'accès au logement, nous encourageons également pendant la détention l'**inscription sur les listes d'attente au logement social et dans les agences immobilières sociales (AIS)**, en vue de l'obtention d'un logement durable après une période de transit. Ces démarches obligatoires nous aident à comprendre si les bénéficiaires acceptent et respectent un cadre de fonctionnement, au même titre qu'ils devront respecter leurs obligations de locataires et l'accompagnement social pendant le transit.

Nous tenons une **liste d'attente chronologique des candidat-es locataires** et lorsqu'un logement de transit est disponible, nous évaluons l'attribution du logement à un-e candidat-e, ou la possibilité de **réserver un logement pour une libération proche**. Par ailleurs, il existe une maison communautaire pour femmes ex-détenues avec un processus de candidature pluridisciplinaire, qui implique différent-es travailleur-euses et différentes fonctions (référénte collective, intervenante psychosociale et psychologue de l'asbl Rizome-Bxl) avec une liste d'attente à part. Ce processus va nous permettre d'évaluer également la plus-value de la vie communautaire et les points d'attention pour intégrer la dynamique collective existante dans la maison. »

a. Logements supervisés

En 5 ans ce sont :

38 accompagnements
en logement de transit

45 accompagnements
en logement durable



b. Maisons communautaires de transit

1 Maison - 4 ch.
Hommes
[2017 à 2020]

1 Appartement - 2 ch.
Hommes
[2017 à 2018]

1 Maison - 4 ch.
Femmes
[2019 à aujourd'hui]



Accompagner le passage entre la sortie de prison et le retour à une vie plus autonome

Partenariats , co-gestion

Collocation, autonomie & indépendance

Soutien et accompagnement

Participation vie collective

Réadaptation



III. Approche pluridisciplinaire

Co-construction avec le réseau
Réflexion du projet de sortie, accompagnement pluridisciplinaire, entraide, distinction des cadres de travail, des missions et des fonctions

Gestion locative

Facilitation avec le bailleur, disponibilité pour les urgences, respect du cadre et des obligations locataires



Une collaboration avec le réseau d'accompagnement qui peut s'avérer décisive...

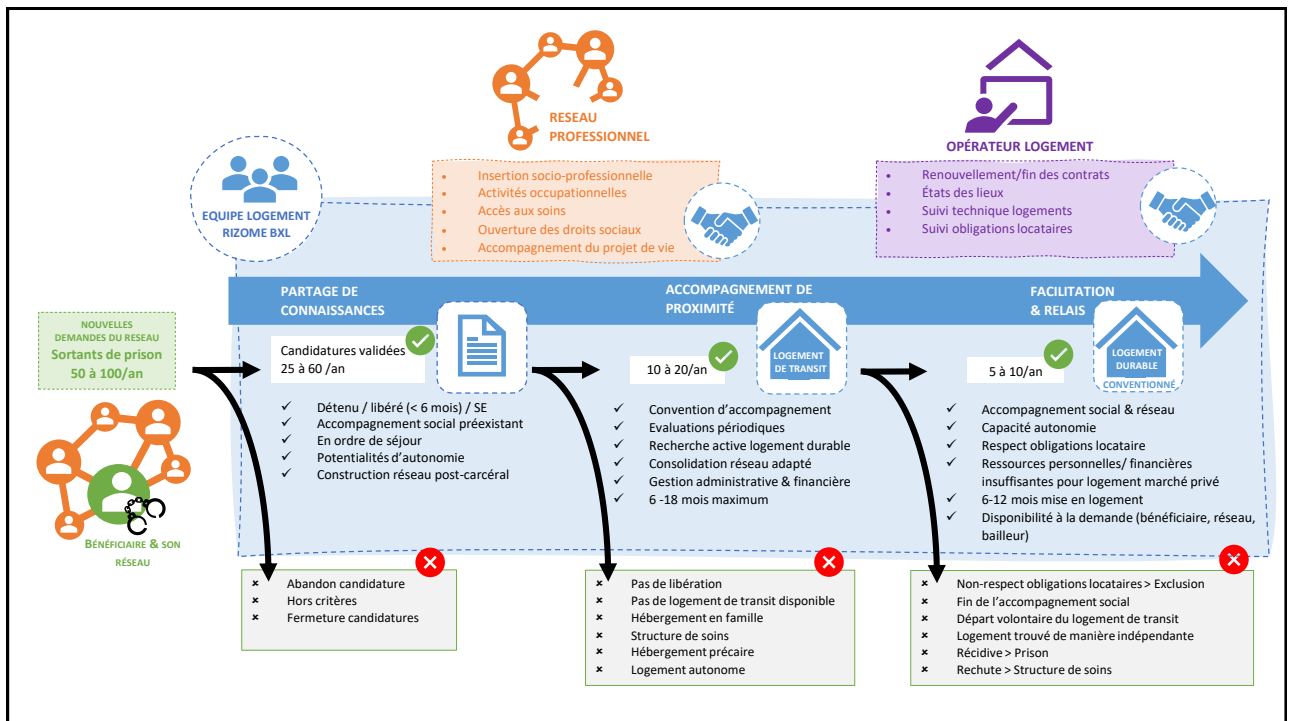
« Le réseau d'accompagnement externe à la prison est un appui important sur lequel notre équipe compte pour pouvoir adapter au mieux le projet à la personne et à ses réalités.

L'entourage psychomédicosocial de la personne est indispensable pour accompagner la demande du de la bénéficiaire, le-la soutenir dans les démarches sociales et s'entraider entre travailleur-euses.

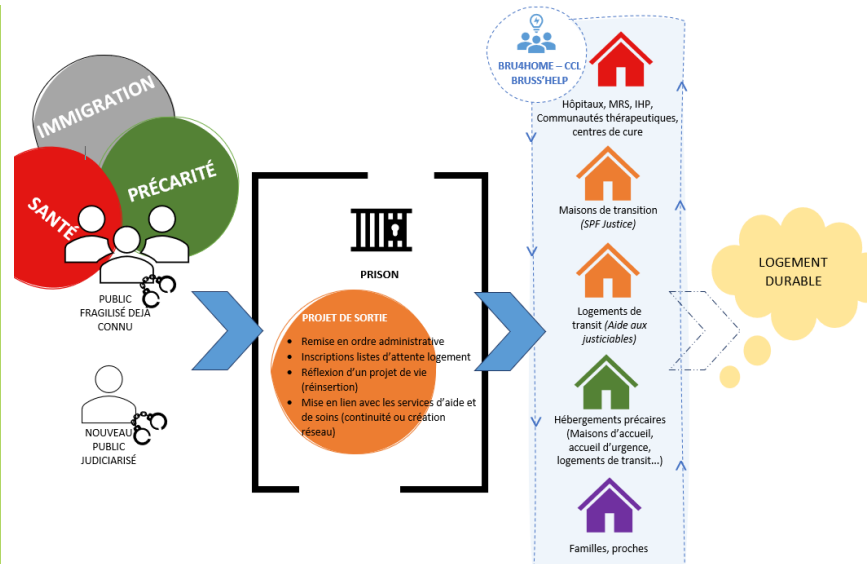
Nous avons identifié **deux moments importants** où la coopération avec le réseau peut favoriser la réussite d'un accompagnement :

Premièrement, en début de candidature, nous comptons sur la bonne communication de l'assistant-e social-e qui fait la demande à notre équipe pour organiser au mieux la sortie de prison, le projet des candidat-es et les bonnes conditions d'entrée en logement.

Deuxièmement, après l'attribution d'un logement, un nombre important de démarches sont à réaliser, nécessitant plus ou moins d'autonomie de la part des locataires. De ce fait, un risque important de confusion et de double emploi des différents travailleur-euses existe, pouvant entraîner une perte d'efficacité dans les accompagnements. Nous attachons dès lors beaucoup d'importance à la bonne communication avec le réseau et à la coordination de l'action sociale. »



IV. Enjeux intersectoriels



« De manière générale, travailler en prison implique d'être confronté à **différents niveaux de pouvoirs et de compétences**, et nous devons prendre en compte les différents contextes des secteurs connexes à notre travail d'accompagnement.

Avec ce projet, nous sommes maintenant directement concernés par la **politique logement** qui est menée, et par la difficulté de faire face à **l'accès au logement durable et à finalité sociale à Bruxelles**. Il est important pour l'équipe de s'impliquer davantage dans le contexte du secteur logement et de l'aide aux sans-abris.

S'il est essentiel pour nous de garantir des solutions de logement post-transit, pour les locataires qui n'ont pas les ressources suffisantes pour trouver sur le marché privé, nous nous inscrivons donc dans des **réflexions intersectorielles** pour éviter la concurrence entre les associations et tenir un discours de terrain cohérent, dans l'intérêt des personnes les plus fragiles.

Le logement autonome n'est pas toujours l'unique solution pour sortir de prison et n'est d'ailleurs pas toujours recommandé. Et lorsqu'un logement peut consolider un projet de vie d'une personne et de sa famille, il est important de trouver des partenaires pour **proposer un logement au bon moment dans leurs parcours** pour favoriser le maintien de ce logement dans de bonnes conditions.

Notre travail est principalement préventif et complémentaire aux secteurs psycho-médicosociaux qui rencontrent également les justiciables dans d'autres contextes. Nous espérons pouvoir continuer à réfléchir avec les structures d'hébergement, les structures de soins, les centres d'aide aux personnes, les regroupements d'associations... Comment nous pouvons davantage **prévenir le basculement à la rue des sortants de prison** (ou leur retour à la rue) et l'accès au logement durable à Bruxelles. »

L'équipe logement - Rizome-Bxl

Intervenantes psychosociales, formation en criminologie

Alice MICHAUX, Anaëlle MOTTIAUX, Coline BRUNIN

Chargé de projet

Jean VANDER WEE

Coordinateur de l'ASBL

Benoit ENGLEBERT



Avec le soutien de:

